

PROCES VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 7 décembre 2017

I- OUVERTURE DE LA SEANCE

En ce jour du 7/12/2017, le Conseil d'Administration se réunit sur proposition de Chef d'Etablissement pour une séance ordinaire sous la présidence de M. DEMBELE Aguibou. La séance commence à 18h03.

Le nombre de présents en début de séance est de 18 pour un quorum de 13.

Arrivée de deux personnes : une à 18h05 et l'autre à 18h09.

Le Conseil d'Administration peut siéger valablement avec 20 personnes.

La prise de notes et la rédaction du compte-rendu du présent Conseil d'Administration sont effectuées par Mme CHABBI (CPE).

II- COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 OCTOBRE 2017

Le compte-rendu du Conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

L'ORDRE DU JOUR :

Ajout du point 12 qui concerne l'autorisation du chef d'établissement à signer les contrats et modification du point 13 : questions diverses.

Le projet d'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

III- MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION POUR LE VOYAGE EN Allemagne

Ce voyage est organisé du 11 au 16 mars 2018 pour 39 élèves du collège de Vigny et 23 élèves du collège de Marines. Une convention de partenariat a été mise en place afin de gérer le plan de financement de ce voyage (payeur : le collège de Vigny)

Adoption à l'unanimité

IV- BUDGET DU VOYAGE EN Allemagne

Le voyage est effectué « clés en mains » par le voyageur « VERDIE OPEN CLASS pour un montant total de 19 782.42€.

Montant pour les familles de Vigny : $276.26 \times 39 = 10\,774.14\text{€}$ La part des accompagnateurs prise sur le budget de l'établissement $276.26 \times 3 = 828.78\text{€}$ + la part du FSE (chocolats de Noël)=798€

Règlement du collège de Marines pour les 25 participants : $295.26 \times 25 = 7381.50\text{€}$

X- BUDGET DU COLLEGE

Le budget du collège de Vigny pour l'année 2018 s'élève en dépenses et en recettes à 629 263,58€

Détail des recettes : - subvention collectivité territoriale : 76 145€

- Subvention intercommunale estimée à 1200€
- Crédits d'Etat estimés à 5000€
- Revenus locatifs : 14 700€
- Participations des familles pour les voyages : 86 374.64€
- Reversements entre services estimés à 44 676.74€
- Bourses estimées à 4500€
- Fonds sociaux estimés à 3000€
- Subventions Resto'collège estimées à 50 000€
- Service restauration estimé à 343 667.20€

Soit un total de 629 263.58€

Détail des dépenses : - Service ALO : 105 669.24€

- Service AP : 122 427.14€
- Service VE : 53 000€
- Service SBN : 4500€
- Service SRH : 343 667.20€

Soit un total de 629 263.58€

Adopté à l'unanimité

XI- ETAT PREVISIONNEL DES ACHATS (EPA)

La gestionnaire explique l'utilité de l'EPA, ces explications n'amènent aucun commentaire.

Adopté à l'unanimité (rattaché au budget)

XII- L'AUTORISATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT A SIGNER LES CONTRATS

Adopté à l'unanimité

XIII- QUESTIONS DIVERSES

La soutenance du stage obligatoire de 3^{ème} aura lieu le vendredi 26 janvier 2018 de 8h40 à 12h20.
La journée est banalisée et la cantine ne fonctionnera pas.

Pour la rentrée 2018, une section d'Euro espagnol (2 heures) en 3^{ème} est à l'étude.
Les élèves suivant cette option, n'en suivront pas d'autre.

Le syndicat de communes, sur propositions de l'établissement, s'est prononcé le 30 novembre 2017 pour le nom du nouveau gymnase : Le nom retenu est : Gymnase du Cœur du Vexin.

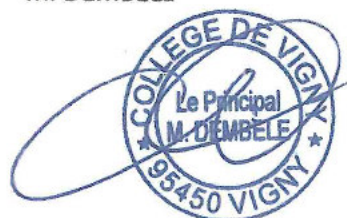
M. Dembélé tient à remercier le Conseil d'Administration

18h58 : fin de la séance.

Secrétaire de séance :
Mme CHABBI



Président du CA :
M. DEMBELE



Soit un total de 17 782.42€

Adopté à l'unanimité

V- SORTIE UTOPIA

Sortie au cinéma Utopia pour voir le film « COCO » en espagnol le 16 janvier 2018.

Montant du transport avec JF Cars :885.01€

Entrées cinéma : 411€

Nombre de participants : 137 élèves à 8.75€ pour un total de 1198.75€ et 11 accompagnateurs pris sur le budget de l'établissement 97.26€

Total de la sortie : 1296.01€

Adopté à l'unanimité

VI- DON DU FSE –VENTE DES CHOCOLATS DE NOEL

Allemagne : 798€

Toulouse : 1121€

Italie : 931€

Le montant est calculé en fonction du nombre de participants à chaque voyage.

Adopté à l'unanimité

VII- BUDGET VOYAGE A TOULOUSE

Le voyage est effectué « clés en mains » par le voyageur « VTO VOYAGES » pour un montant total de 21 417€.

Montant pour les familles : $344 \times 55 = 18\,920\text{€}$. La part des accompagnateurs prise sur le budget de l'établissement est $344 \times 4 = 1376\text{€}$ + la part du FSE= 1121€

Soit un total de 21 417€

Adopté à l'unanimité

VIII- BUDGET DU VOYAGE EN Italie

Le voyage est effectué « clés en mains » par le voyageur « SILC » pour un montant total de 17 150€.

Montant pour les familles : $331\text{€} \times 45 = 14\,895\text{€}$. La part des accompagnateurs prise sur le budget de l'établissement est $331 \times 4 = 1324\text{€}$ + la part du FSE= 931€

Soit un total de 17 150€

Adopté à l'unanimité

9- BUDGET DU VOYAGE A LONDRES

Le voyage est effectué « clés en mains » par le voyageur « Autocars JAMES » pour un montant total de 22 020€.

Montant pour les familles : $367\text{€} \times 55 = 20\,185\text{€}$. La part des accompagnateurs prise sur le budget de l'établissement est $367 \times 5 = 1835\text{€}$

Soit un total de 22 020€

Adopté à l'unanimité